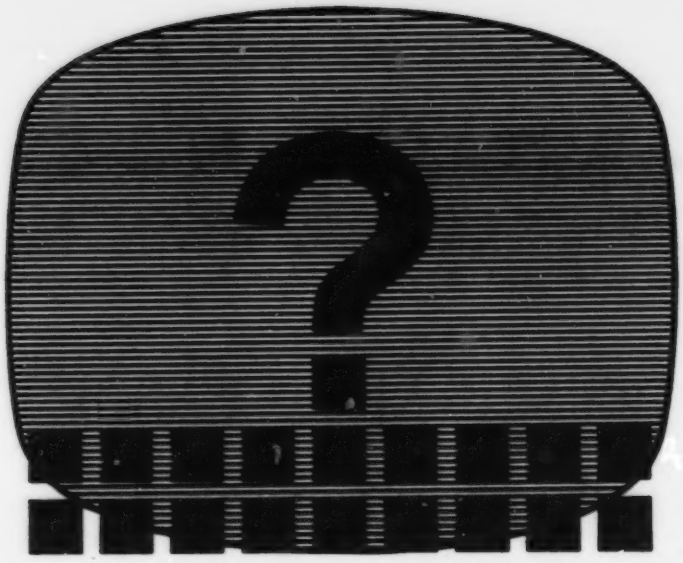

ÉVOLUTION DE L'INDUSTRIE DE LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE INDÉPENDANTE

Étude réalisée
dans le cadre du rapport sur l'avenir
de la télévision francophone

Canada

Québec

L'auteur de cette étude est Michel Houle, consultant en culture et communication. Elle a été réalisée en mars 1985, pour le compte du Comité fédéral- provincial sur l'avenir de la télévision francophone, mis sur pied par les ministres des Communications du Québec et du Canada, en vue d'étudier la situation de la télévision francophone au Québec et au Canada et de proposer des axes de développement.

La présente étude ainsi que quinze autres études, certaines originales et d'autres à caractère documentaire, ont servi d'instrument de réflexion au comité et lui ont permis d'élaborer les orientations proposées dans le rapport sur L'avenir de la télévision francophone rendu public en mai 1985. La liste des seize titres apparaît à la dernière page de cette étude.

Édition réalisée à la Direction des communications du ministère des Communications du Québec

Gouvernement du Québec
©
Gouvernement du Canada
Dépôt légal - 4e trimestre 1985
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISBN 2-550-12520-7

SOMMAIRE

Page

Chapitre 1

1. **Évolution de l'industrie de la production indépendante** 1
   - 1.1 Préambule 1
   - 1.2 Nombre d'entreprises 2
     - 1.2.1 Remarques méthodologiques 2
       - 1.2.1.1 Entreprises agréées exclues 2
       - 1.2.1.2 Entreprises agréées incluses 3
       - 1.2.1.3 Entreprises répondantes avec chiffres .. 3
   - 1.3 Statut légal, taille et âge des entreprises 4
   - 1.4 Revenus selon différents paramètres 7
   - 1.5 Nombre d'employés parmanents et de personnes/année 9
   - 1.6 Nombre de productions 10
     - 1.6.1 Longs métrages 10
     - 1.6.2 Moyens métrages 12
     - 1.6.3 Courts et très courts métrages 14
   - 1.7 Commentaires 15

Chapitre 2

2. **Téléfilm Canada et la production indépendante francophone** ... 17
   - 2.1 Coût de production-maison par rapport au coût de production extérieur 18
     - 2.1.1 Culture institutionnelle et contrôle du produit 20

LISTE DES TABLEAUX

Page

Tableau 1 : Statut légal des entreprises (1978-1979 et 1983-1984) 4

Tableau 2 : Statut légal des entreprises (1983-1984) 5

Tableau 3 : Taille selon les revenus (1978-1979) 5

Tableau 4 : Taille selon le volume des ventes (1983-1984) 6

Tableau 5 : Âge des entreprises (1978-1979 et 1983-1984) 6

Tableau 6 : Importance relative des entreprises ayant un volume de ventes supérieur à 200 000 $ (1981 à 1984) 8

Tableau 7 : Classification selon la dominante de production et la taille (1983-1984) 9

Tableau 8 : Répartition des entreprises selon le nombre d'employés permanents (1983-1984) 9

Tableau 9 : Production de longs métrages (1983) 11

Tableau 10 : Production de courts et de moyens métrages (1979-1980-1983) 12

Tableau 11 : Ventilation des investissements dans les productions québécoises soutenues par la Société générale du cinéma du Québec (février 1984 à février 1985) 23

Tableau 12 : Ventilation des investissements dans les productions soutenues par Téléfilm Canada (juillet 1983 à juillet 1984) 24

CHAPITRE 1

1. ÉVOLUTION DE L'INDUSTRIE DE LA PRODUCTION INDÉPENDANTE

1.1 Préambule

Les informations publiées dans le rapport de la Commission d'étude sur le cinéma et l'audiovisuel, relatives à la situation de l'industrie de la production indépendante étaient, pour la plupart, tirées de l'étude réalisée conjointement par Biro inc. et Crop inc. pour le compte de l'Institut québécois du cinéma: *L'industrie privée cinématographique au Québec 1978-1979*.

Cette étude, longue et coûteuse, débutée en janvier 1979 a été interrompue en juin 1981. On y retrouve de nombreuses informations et des tableaux détaillés qu'il nous est malheureusement impossible de mettre à jour.

Nos principales sources de données sont les rapports de la firme Charette, Fortier, Hawey, Touche, Ross, portant sur l'évaluation des entreprises agréées par l'ex-Institut québécois du cinéma, et la Société générale du cinéma du Québec, et réalisés pour le compte de ces institutions. Divers documents en provenance de Téléfilm Canada, de l'Institut québécois du cinéma, de la Société générale du cinéma du Québec, du Bureau de la statistique du Québec et de la Cinémathèque québécoise ont également été utilisés.

De façon générale et, *a fortiori* dans le délai imparti, il nous a été impossible de respecter intégralement le devis de recherche suggéré par le ministère des Communications du Québec. Néanmoins, notre étude est documentée et elle reflète fidèlement la situation de l'industrie de la production indépendante, au Québec, en 1983-1984. Le lecteur est toutefois invité à tenir compte des remarques méthodologiques qui ponctuent le texte. Elles précisent la valeur et les limites de l'échantillonnage et des informations présentées.

1.2 Nombre d'entreprises

L'étude de Crop et Biro porte sur 80 entreprises répondantes avec chiffres[1] sur une liste d'envoi de 325 entreprises. L'étude 1983-1984 de Charette et Hawey porte sur 93 entreprises répondantes avec chiffres sur une liste de 138 entreprises agréées par la Société générale du cinéma du Québec.

1.2.1 Remarques méthodologiques

L'étude de Crop et Biro portait sur l'ensemble des entreprises de production agissant au Québec, indépendamment de la nature des produits.

Les analyses de Charette et Hawey portent sur les entreprises québécoises agréées par la Société générale du cinéma du Québec. Ces entreprises veulent bénéficier des investissements de la Société dans les productions québécoises.

1.2.1.1 Entreprises agréées exclues

Sont donc exclues de l'échantillonnage, les entreprises spécialisées exclusivement dans la production de films publicitaires, industriels ou en commandite, les entreprises spécialisées dans les services techniques et la post-production, de même que les entreprises dont le plan annuel de production ne prévoit pas la mise en chantier de films susceptibles de bénéficier d'une aide de la Société. On doit tenir compte de l'exclusion de ces entreprises, souvent importantes, lorsqu'on analyse les tableaux portant sur l'activité économique de l'industrie.

---

1. Il s'agit des entreprises qui ont transmis des données chiffrées en réponse au questionnaire qui leur a été transmis.

1.2.1.2 Entreprises agréées incluses

Sont incluses les "entreprises d'individu" constituées par des créateurs, pour des fins fiscales et pour favoriser leur accès à l'aide au développement. Ce ne sont pas des entreprises de production au sens strict; elles gonflent artificiellement l'échantillonnage.

1.2.1.3 Entreprises répondantes avec chiffres

Trois causes sont à l'origine de l'écart entre le nombre d'entreprises agréées (138) et le nombre d'entreprises répondantes avec chiffres (93). Quelques entreprises n'ont pas fourni les données nécessaires à l'étude, certaines étaient inactives au cours de la dernière année financière, d'autres, enfin, ne pouvaient que soumettre leurs bilans d'ouverture.

Concernant ces dernières entreprises, il est important de souligner qu'il existe une pratique répandue dans l'industrie qui consiste à constituer des entreprises pour une seule production. Ce sont des "sociétés relais". Ciné-Louisiane, Ciné-Simone, Ciné-Le Matou, Ciné-Plouffe II, Ciné-Visage pâle inc., par exemple, ne dureront que le temps de leur production.

Ces "sociétés relais" déposent des bilans d'ouverture, l'année où elles logent leur demande. Comme leur existence est liée à une production, elles ne s'inscrivent pas l'année suivante. Conséquemment, elles sont rarement analysées.

Les tableaux qui vont suivre portent donc sur une partie seulement de la production cinématographique au Québec: celle des entreprises de production québécoises indépendantes qui oeuvrent, au moins en partie, dans la production de films pour salles et d'émissions télévisuelles répondant à des exigences de participation québécoise élevées. Même à l'intérieur de ce secteur, pour les raisons évoquées plus haut, il y a sous évaluation importante de l'activité économique et, paradoxalement, surévaluation du nombre d'entreprises.

À titre indicatif, signalons que d'après le rapport *Tout sur l'An 01* de Téléfilm Canada, qui couvre la période du 1er juillet 1983 au 30 juin 1984, nous pouvons établir que 35 entreprises québécoises ont bénéficié des offres d'investissement à la production de Téléfilm Canada. De même, à la lecture de la *Liste des films et projets retenus par la Société générale du cinéma du Québec*, qui couvre cette fois la période du 20 février 1984 au 21 février 1985, on constate que 35 entreprises québécoises ont bénéficié des offres d'investissement à la production de la Société générale du cinéma québécois. Au total, 54 entreprises distinctes figurent sur l'une et l'autre liste, dont 5 sont des "entreprises relais".

1.3 Statut légal, taille et âge des entreprises

Tableau 1

Statut légal des entreprises (1978-1979 et 1983-1984)

	1978-1979	1983-1984
À but lucratif	69	124
À propriétaire unique	7	ND*
Coop et à but non lucratif	4	13
N'ont pas répondu	—	1
	80	**138**

* ND: non déterminé

Les données de 1983-1984 ne distinguent pas les propriétaires uniques. Par contre, elles fournissent des informations additionnelles sur le statut légal des entreprises.

Tableau 2

Statut légal des entreprises (1983-1984)

Charte fédérale (ltée)	17 (12,3 %)
Charte provinciale (inc.)	107 (77,5 %)
Coopérative	2 (1,5 %)
Société enregistrée	8 (5,8 %)
N'ont pas répondu	4 (2,9 %)
	138 (100 %)

Pour ce qui est du volume des ventes, les catégories retenues par Crop et Biro et par Charette et Hawey ne correspondent pas. Nous donnerons donc les tableaux isolément. Il est important de noter que Crop et Biro recensent les entreprises en activité au Québec, dans tous les secteurs de production et que Charette et Hawey recense les entreprises québécoises oeuvrant dans certains secteurs déterminés. De plus, comme on l'a vu plus haut, l'activité des "entreprises relais" et des entreprises impliquées dans des films à faible participation québécoise n'est pas nécessairement comptabilisée.

Tableau 3

Taille selon les revenus (1978-1979)

Plus de 1 million $	10
Entre 500 000 $ et 1 million $	9
Entre 100 000 $ et 500 000 $	28
Entre 20 000 $ et 100 000 $	22
Moins de 20 000 $	10
	79

Tableau 4

Taille selon le volume des ventes (1983-1984)

	Nombre d'entreprises et % du total	% du total des revenus de tous les répondants
Plus de 1 million $	8 (8 %)	57
De 400 000 $ à 1 million $	6 (6 %)	14
De 200 000 $ à 400 000 $	14 (15 %)	15
De 100 000 $ à 200 000 $	12 (13 %)	7
De 25 000 $ à 100 000 $	29 (31 %)	6
25 000 $ et moins	24 (26 %)	1
	93 (99 %)	100[1]

1. Le chiffre d'affaires total des répondants est de 27,5 millions de dollars.

Tableau 5

Âge des entreprises (1978-1979 et 1983-1984)

	1978-1979	1983-1984
Moins d'un an	4	21 (15,2 %)
Un an à moins de 5 ans	38	51 (37 %)
Cinq ans à moins de 10 ans	27	36 (26,1 %)
Dix ans et plus	10	25 (18,1 %)
N'ont pas répondu	1	5 (3,6 %)
	80	**138 (100 %)**

L'écart important entre la catégorie de Moins d'un an et celle de Un an à moins de cinq ans est dû au fait que les données de Crop et Biro s'appliquent aux entreprises répondantes avec chiffres, ce qui élimine pratiquement les entreprises avec bilans d'ouverture. Les données de 1983-1984 sont celles des entreprises agréées; rappelons que seulement 93 d'entre elles étaient répondantes avec chiffres.

Compte tenu des différences d'échantillonnage (inclusion/exclusion) et de méthodologie entre les deux études, il serait illusoire et dangereux de les comparer pour tracer l'évolution de l'industrie de la production indépendante au Québec.

1.4 Revenus selons différents paramètres

Pour recueillir les données nécessaires à leur étude, les recherchistes de Crop et de Biro ont rencontré individuellement les employés des services comptables de chacune des entreprises et colligés les données pendant plusieurs mois.

À notre connaissance, il n'y a eu aucune autre cueillette de ces données depuis celle de Crop et Biro. Il s'avère donc impossible de mettre à jour une telle ventilation, selon le genre d'activité, le genre de produits et la clientèle.

À partir des rapports de Charette et Hawey, qui ont l'avantage d'être homogènes quant à la méthodologie et à la délimitation du corpus, bien que celui-ci soit beaucoup plus restreint, on peut dégager:

-- que le volume d'affaires moyen des entreprises agréées répondantes avec chiffres a augmenté de 31 % entre 1982 et 1983, alors qu'il avait été légèrement en régression entre 1981 et 1982. On peut possiblement attribuer cette hausse à l'entrée en activité du Fonds de Téléfilm Canada (juillet 1983);

-- que l'on assiste à une certaine consolidation des entreprises puisque les entreprises ayant un volume de ventes de 200 000 $ et plus occupent une part du marché de plus en plus importante comme en témoigne le tableau 6.

Tableau 6

Importance relative des entreprises ayant un volume de ventes supérieur à 200 000 $ (1981 à 1984)

Année	Nombre d'entreprises	% du total des entreprises répondantes	% du total des revenus de toutes les entreprises répondantes
1981-1982	15	23 %	74 %
1982-1983	22	22 %	81 %
1983-1984	28	30 %	86 %

Le tableau 7 indique, pour chacune des catégories de volume de ventes, comment se distribuent les entreprises selon la dominante de production. On a dit plus haut que toutes les entreprises recensées exerçaient des activités dans les domaines de la fiction et du documentaire mais, comme le démontre le tableau, il s'agit pour 40 % d'entre elles, d'activités secondaires en terme de revenus, en regard des activités de commandite, de publicité ou autres.

Tableau 7

Classification selon la dominante de production et la taille (1983-1984)

	Fiction	Documentaire	Commandite	Publicité	Autres	Total	%
Plus de 1 million $	3	2	1	2	—	8	9
De 400 000 $ à 1 million $	2	1	1	2	—	6	6
De 200 000 $ à 400 000 $	2	6	4	1	1	14	15
De 100 000 $ à 200 000 $	4	4	4	—	—	12	13
De 25 000 $ à 100 000 $	8	9	5	3	4	29	31
25 000 $ et moins	8	7	4	1	4	24	26
TOTAL	**27**	**29**	**19**	**9**	**9**	**93**	**100**
RÉPARTITION	**29 %**	**31 %**	**20 %**	**10 %**	**10 %**	**100 %**	

1.5 Nombre d'employés permanents et de personnes/année

Le tableau 8 indique la répartition des entreprises selon le nombre d'employés permanents qu'elles emploient. Seulement 81 entreprises ont indiqué cette donnée.

Tableau 8

Répartition des entreprises selon le nombre d'employés permanents (1983-1984)

Nombre d'employés permanents	Nombre de compagnies	Répartition
1	31	38 %
2	10	12 %
3	10	12 %
4	13	16 %
5 à 10	11	14 %
11 à 14	6	8 %
TOTAL	**81**	**100 %**

Il n'a pas été possible de trouver des statistiques probantes sur le nombre d'emplois générés chez les pigistes (réalisateurs, techniciens, scénographes, etc.). Une étude du Bureau de la statistique du Québec, commandée par la Société générale du cinéma du Québec, indique qu'une dépense de 10 millions $ dans la production cinématographique génère 227 inputs de main-d'oeuvre en personne-année, dont 124 liés directement à la production/distribution et 103 chez les fournisseurs.

Toutefois, le volume de dépenses en millions $ injectés dans la production cinématographique, en 1983, n'a pu être établi avec rigueur.

1.6 Nombre de productions (1983)

Les tableaux 9 et 10 reprennent la ventilation de la production indépendante donnée dans les tableaux 3.1 et 3.2.1 du rapport de la Commission Fournier.

1.6.1 Longs métrages

Le nombre total de longs métrages produits ou coproduits par une entreprise québécoise du domaine public ou privé n'a cessé de décroître entre 1979 (année record) et 1983:

Année	Longs métrages	Industrie privée	Organisme public
1979	54	42	12
1980	35	25	10
1981	35	25	10
1982	32	23	9
1983	28	23	5

L'année 1979 fut l'année dite "Tax Shelter", où bon nombre de productions ont été financées par des investisseurs désireux de se prévaloir de privilèges fiscaux.

Tableau 9

Production de longs métrages (1983)

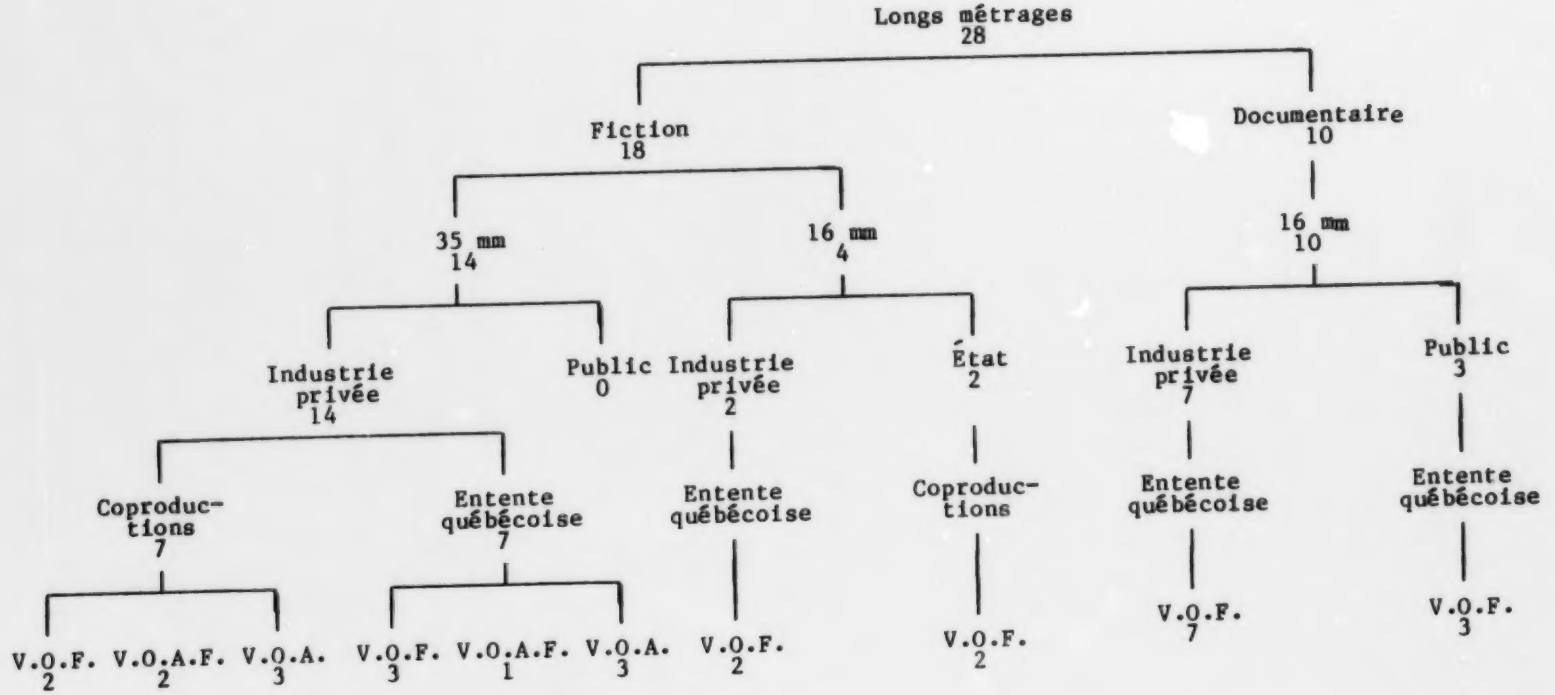

Total V.O.F.[1] : 19
V.O.A.F.[2] : 3
V.O.A.[3] : 6
28

Total réalisateurs québécois ou canadiens: 24

réalisateurs étrangers: 4
28

Note: L'année de production correspond à l'année de production de la copie zéro.

Source: *Copie zéro*, no 20, Annuaire 1983, longs métrages québécois, la Cinémathèque québécoise, mai 1984.

1. version originale française
2. versions originales anglaise et française
3. version originale anglaise.

Tableau 10

Production de courts et de moyens métrages (1979 - 1980 - 1983)

	1979			1980			1983		
Industrie privée	16 mm	35 mm	Total	16 mm	35 mm	Total	16 mm	35 mm	Total
Très courts métrages	61	1	62	100	3	103	36	145	181
Courts métrages	86	0	86	97	0	97	76	0	76
Moyens métrages	22	0	22	25	0	25	12	0	12
Total	169	1	170	222	3	225	124	145	269

Source: Copie zéro, no 21, *Annuaire 1983, courts et moyens métrages québécois*, rédigée en collaboration avec Format, la Cinémathèque québécoise, septembre 1984.

Après la chute radicale de 1980, la production de longs métrages dans l'industrie privée est demeurée à peu près stationnaire entre 1980 et 1983. On constatera que la décroissance du côté des entreprises publiques de production, moins frappées par la crise économique et la disparition quasi totale d'investisseurs privés, a été plus lente et ordonnée et est surtout marquée en 1983.

1.6.2 Moyens métrages

Au cours de 1983, les organismes publics de production ont semblé se concentrer sur la production d'heures-télévision plutôt que sur la production de longs métrages: 26 moyens métrages sur support 16 mm pour le public (dont 18 par l'O.N.F. et 8 par les télédiffuseurs) contre 12 seulement pour le secteur privé.

En 1979, 29 moyens métrages sur support 16 mm avaient été entièrement produits par les organismes publics (dont 25 par l'O.N.F. et 4 par les télédiffuseurs), alors que 22 moyens métrages avaient été réalisés dans le secteur privé.

Il est à noter que *Copie zéro* ne recense que les films réalisés sur support 16 mm ou 35 mm. La masse de la production télévisuelle réalisée sur vidéo n'y est pas incluse. Toute comparaison entre les volumes respectifs de production du secteur privé et du secteur public est donc impossible, ces données n'étant significatives que pour l'O.N.F.

Les rapports annuels de la Société Radio-Canada, de Télé-Métropole inc. et de Radio-Québec ne fournissent pas les données nécessaires à l'établissement de la production télévisuelle globale (1983) de ces 3 principaux télédiffuseurs francophones en termes d'heures et de dollars; données qui pourraient être comparées, à tout le moins en terme d'heures, avec les données du secteur privé.

Tout au plus trouve-t-on, dans le rapport de Radio-Canada, l'information à l'effet que "82 % de la programmation canadienne du réseau français provenait de Radio-Canada, alors que 18 % provenait du secteur privé".

Dans le Rapport de Télé-Métropole inc., on signale que l'entreprise "a voté un budget supplémentaire de 5 millions $ dont une partie est prévue pour la production de projets conjoints avec des producteurs indépendants". Le même rapport indique que les dépenses en coûts directs de production ont été de 33,5 millions $ en 1983. On n'indique pas la répartition exacte des 5 millions $ qui ont été affectés à des coproductions avec le secteur indépendant.

Dans les états financiers de Radio-Québec, on peut lire que 24,9 millions $ ont été consacrés à la production d'émissions alors que 4,7 millions $ ont été consacrés à l'acquisition et à la coproduction. Le rapport ne distingue pas les acquisitions des coproductions.

Pour trouver un indicateur qui nous donnerait la part des productions indépendantes dans l'ensemble de la production audiovisuelle au Québec, il faudrait s'assurer de la collaboration de chacun des télédiffuseurs et mener des entrevues approfondies basées sur un questionnaire uniforme et détaillé, ce que le temps imparti à cette recherche ne permet pas de réaliser.

1.6.3 Courts et très courts métrages

Au chapitre des courts métrages, la décroissance de la production indépendante est beaucoup moins sensible sinon inexistante. En effet, les données sur 1979 et 1980 avaient été compilées à partir des *Copie zéro* de 1979, 1980 et 1981. Généralement, environ 20 % de la production d'une année est recensée dans le *Copie zéro* de l'année suivante (p. ex. le *Copie zéro* de 1981 recense 20 % des films produits en 1980). Dans la mesure ou seul le *Copie Zéro* 1983 est actuellement disponible, on peut présumer que les données sont sous-estimés de 20 %.

Les données indiquent qu'en 1983, la demande des télédiffuseurs (la plupart des courts métrages ont été réalisés dans le cadre de séries) était en fonction d'épisodes de 30 minutes. Au cours de 1984, les télédiffuseurs ont signifié un intérêt croissant pour le format d'une heure.

Si la production de très courts métrages a triplé entre 1979 et 1983, cela est dû, à mon avis, davantage à une amélioration du système de cueillette de données sur la production de films publicitaires (142 des 181 très courts métrages recensés sont des messages publicitaires) qu'à une augmentation réelle de la production.

En terminant, je voudrais signaler que malgré les efforts déployés par la Cinémathèque québécoise pour obtenir le plus de données possible, l'échantillonnage est incomplet. Rappelons que c'est uniquement sur une base volontaire que les entreprises fournissent à la Cinémathèque québécoise des données sur leurs productions. À la lecture des titres, il apparaît évident que toutes les entreprises ne contribuent pas systématiquement à cette cueillette de données, particulièrement dans le cas de la publicité et des commandites.

Évidemment, le transfert progressif de la production indépendante vers le support vidéo (en publicité comme dans les produits destinés à la télévision), support qui n'est pas recensé par *Copie zéro*, nous

permet de présumer que les données de 1983 sont plus incomplètes que celles de 1979, année où le tournage en vidéo était quasi inexistant.

1.7 Commentaires

Les données qui précèdent, tant sur les entreprises de production que sur le nombre de films produits, se rapportent essentiellement à 1983.

C'est donc dire qu'elles dressent un portrait général mais incomplet de la situation qui prévalait avant la création du Fonds de développement de la production d'émissions canadiennes et la création de la Société générale du cinéma du Québec.

Rappelons qu'alors, le pouvoir d'intervention de ces deux organismes et la part de financement des productions par des investisseurs privés n'avaient cessé de décroître. En 1983, chacune des sociétés disposait d'environ 4 millions $ pour l'ensemble de ses activités.

Les nouvelles politiques du ministère fédéral des Communications et du ministère des Affaires culturelles du Québec ont provoqué des réformes importantes tant de la Société de développement des industries de la culture et des communications, devenue Téléfilm Canada, que de l'Institut québécois du cinéma, devenu la Société générale du cinéma du Québec.

Les sommes mises à leur disposition, en 1984, pour participer au financement des productions privées ont décuplées pour Téléfilm Canada et doublées pour la Société générale du cinéma.

En 1984 toujours, la Société générale du cinéma du Québec et la Société de développement des industries de la culture et des communications (SODICC) ont signé un protocole d'entente en vertu duquel la SODICC se fixe comme priorités d'intervenir pour consolider les entreprises québécoises de production et de post-production, de contribuer à résoudre les problèmes de sous-capitalisation des entreprises et de favoriser les regroupements.

Les effets de ces politiques et programmes sur la situation de l'industrie de la production indépendante ne pourront être mesurés de façon statistique que dans un ou deux ans.

Par ailleurs, Téléfilm Canada et la Société générale du cinéma du Québec sont déjà à revoir leurs politiques et programmes et devraient annoncer sous peu des modifications importantes, entre autres, aux règles d'accessibilité et aux pourcentages maxima de l'aide.

Dans ce contexte, il nous apparaît inutile d'analyser le rôle qu'ont joué les agences gouvernementales. Sur ce point, les analyses du rapport Fournier demeurent valides.

CHAPITRE 2

2. TÉLÉFILM CANADA ET LA PRODUCTION INDÉPENDANTE FRANCOPHONE

Les analyses financières de Téléfilm Canada indiquent que la participation des télédiffuseurs privés au financement des productions francophones a été de 2,6 %. Leur participation au financement des productions anglophones a été de 0,3 %. (Voir tableau 12).

Les investissements de Télé-Métropole inc. sont de 330 000 $. Ceux de CTV sont de 1 810 000 $, répartis comme suit:

- 1 300 000 $ dans des productions francophones;
- 510 000 $ dans des productions anglophones.

Les télédiffuseurs privés francophones n'ont investi que 346 000 $, alors que les télédiffuseurs privés anglophones ont investi 3 118 970 $, dans des productions de langue originale française ou anglaise.

L'écart est considérable et différents facteurs peuvent sinon le justifier, du moins l'expliquer.

Évidemment, le nombre de télédiffuseurs privés anglophones est plus important que celui des télédiffuseurs francophones et leur marché en terme d'auditoire potentiel est plus important.

Le nombre plus élevé d'investisseurs potentiels est certes un facteur mais il ne peut justifier, par exemple, l'écart entre CTV et Télé-Métropole. Signalons toutefois que, si l'on excepte la participation importante de CTV dans des projets francophones (!) de mini-séries couplées à des longs métrages (Télé-Métropole a failli investir un million $ dans un projet de ce type), l'écart entre l'investissement de CTV dans des projets anglophones (510 000 $) et l'investissement de Télé-Métropole dans des projets francophones (330 000 $) est peu significatif.

La véritable question est pourquoi les télédiffuseurs privés du Québec, tant francophones qu'anglophones, ont-ils si peu fait appel au Fonds de Téléfilm Canada.

La réponse à cette question est en partie du côté des coûts de production (maison contre indépendant) mais est principalement liée à la "culture institutionnelle" de ces organismes.

2.1 Coût de production-maison par rapport au coût de production extérieur

Depuis toujours, l'industrie indépendante de production cinématographique se définit comme une industrie de prototypes. Au contraire, l'industrie de production télévisuelle se fonde sur la production de série.

Les coûts d'élaboration de concept, de création, de réalisation des décors et costumes, etc., d'une série de variétés ou d'affaires publiques, d'un quizz ou d'un téléroman sont amortis sur 13, 26 ou 39 épisodes et permettent de réaliser des économies d'échelle importantes.

Le statut de salarié sur une base annuelle du personnel technique, des animateurs, des interprètes, etc., de même que le volume constant de production permettent aussi de réaliser des économies appréciables.

Enfin, la réalisation sur support vidéo et généralement en milieu contrôlé (studio) contribue à son tour à ce que le coût direct moyen d'une heure-TV produite dans les studios de Télé Métropole soit aussi bas que 60 000 $ (selon leurs dires).

Ce coût moyen est établi en divisant l'ensemble des coûts annuels directement reliés à la production par le nombre d'heures-TV produites annuellement. Il comprend tous les types de production.

D'emblée, les télédiffuseurs privés reconnaissent que ce coût moyen ne peut être appliqué à un prototype. On évoque, par exemple, un projet pilote de dramatique sur support vidéo qui coûterait, maison, 160 000 $

l'heure, ce qui représente près du triple du coût moyen. Il s'agit, de surcroît, d'un projet de série de style "Movie of the Week" où chaque épisode répond à un concept distinct, avec scénario, décor, personnages différents et où aucune économie d'échelle n'est envisagée, chaque dramatique coûtant environ 160 000 $/heure (estimé préliminaire) et peut-être davantage ou selon le nombre de "Movie of the Week" réalisé.

Historiquement donc, les producteurs indépendants se sont présentés devant les télédiffuseurs pour leur vendre principalement des prototypes, des produits uniques réalisés sur support 16 mm ou 35 mm à des coûts unitaires forcément beaucoup plus élevés que les coûts moyens de production-maison des télédiffuseurs. De là vient la réticence très grande des télédiffuseurs privés à s'impliquer.

Ce n'est que récemment que les producteurs privés ont été en mesure de développer une expertise de production sur support vidéo "broadcast" et de soumettre des projets de longues séries (13 épisodes et plus) qui permettent d'abaisser les coûts moyens par épisode. Cela intéresse les télédiffuseurs, d'autant plus que le tiers de la facture peut, depuis juillet 1983, être assumé par Téléfilm Canada.

Télé-Métropole ne s'est pas engagé tout de suite dans ce processus, pour des raisons que nous évoquerons plus loin, mais aussi parce que n'ayant à peu près aucune habitude de collaboration avec l'industrie privée, elle souhaitait d'abord évaluer les producteurs en place, faire des comptes précis, définir avec précision ses besoins et le type de projets qu'elle souhaitait réaliser en collaboration avec le secteur privé.

Je reviendrai plus loin sur ces points. En ce qui a trait aux coûts, j'estime que les ajustements sont en train de se faire et que Télé-Métropole s'entendra sous peu avec les producteurs privés. Dans l'optique du maintien du Fonds de Téléfilm Canada et d'une participation accrue de la Société générale du cinéma dans la production de téléfilms et séries destinés à la télévision, il est vraisemblable de croire que la collaboration de Télé-Métropole avec le secteur indépendant sera beaucoup plus significative au cours de la prochaine année.

Il est inévitable que, le jour où les producteurs indépendants seront assurés de produire un grand volume d'heures de production télévisuelle, selon les techniques propres à cette production, leurs coûts moyens seront comparables à ceux de la production-maison des télévisions.

2.1.1 Culture institutionnelle et contrôle du produit

Un facteur important, sinon primordial, qui explique la réticence de Télé-Métropole à collaborer avec le secteur indépendant et qui ne peut s'évaluer en terme financier ou statistique, est la "culture institutionnelle" qu'a développée l'organisme.

Depuis sa création en 1960, Télé-Métropole a été, sur le plan financier, un "Success Story". On ne change pas aisément et sans raison une formule gagnante. Télé-Métropole a donc conservé longtemps un personnel administratif, technique et créateur homogène et peu renouvelé, et a développé des habitudes autarciques au niveau de la production, elle-même favorisée, bien sûr, par l'intégration verticale. Télé-Métropole déclare, avec raison d'ailleurs que c'est en réponse aux exigences du C.R.T.C. qu'elle a investi pour développer ses capacités de production.

L'empire J.A. De Sève formé notamment de Sonolab (laboratoires), J.P.L. Productions (production et post-production), Télé Métropole (producteur et diffuseur), France-Film (distributeur et exploitant) a pu fonctionner en vase clos avec un grand succès.

Télé-Métropole a donc développé une culture fermée, autosatisfaite, très hiérarchisée et autoritaire. Elle a subi les longues grèves de son personnel technique pour réussir à imposer des conditions salariales, qu'elle juge, à tort ou à raison, adaptées au contexte, et un contrôle très strict de la Direction sur la programmation et la création.

Parallèlement, la Direction des programmes a développé des mécanismes sophistiqués d'évaluation des attentes de l'auditoire québécois et

d'évaluation de la performance de chacune des émissions. Cela permet à Télé-Métropole de définir avec précision les contenus de sa programmation et de procéder à des correctifs rapides en cours de production.

Il m'a semblé évident au cours d'entrevues réalisées avec des cadres de l'entreprise, qu'un des obstacles majeurs à la collaboration avec les producteurs indépendants est la crainte de perdre le contrôle sur les produits. Contrôle au niveau de l'élaboration des concepts mais aussi au niveau des pouvoirs d'intervention corrective en cours de production.

Télé-Métropole semble assez réfractaire à l'idée de se voir proposer des projets déjà élaborés. Elle voit davantage sa collaboration avec le secteur indépendant comme une relation de commandite: Télé-Métropole définissant le concept, le genre, le public cible, les valeurs véhiculées par l'émission; le producteur privé se limitant au rôle d'exécutant. Pour reprendre le vocabulaire de la commandite, Télé-Métropole semble hésitante face aux "projets d'auteur", c'est-à-dire face aux projets conçus par des producteurs privés et soumis aux ministères et organismes. Elle préfère définir d'abord les objectifs, les concepts, les règles du jeu et chercher, ensuite, un producteur privé qui réalisera le devis.

Cette préférence ne cadre pas avec les habitudes des producteurs indépendants, particulièrement avec celles des producteurs francophones. Ceux-ci sont en effet habitués à "vendre" des projets de leurs crus aux télédiffuseurs. Ils considèrent ces ventes comme une source complémentaire de financement, même dans le cas de films exclusivement destinés à la télévision.

Si les producteurs acceptent volontiers un simple rôle de façonnier dans le cas des commandites gouvernementales ou des films publicitaires, c'est que le client paie la totalité de la facture. Ils acceptent moins bien qu'en contre-partie d'investissement ou de pré-achat équivalant à 10 % ou 20 % du devis, un télédiffuseur s'accapare de tous les droits de production.

Habituellement, les producteurs reçoivent les projets, concepts et scénarios de scénaristes ou de réalisateurs. Ils les sélectionnent, les prennent en charge, et en assument leur financement (en recourant, notamment, aux télédiffuseurs et sociétés d'aide). Il ne se perçoivent pas comme simple exécutant.

C'est probablement cette différence de perception des rôles respectifs du producteur et du télédiffuseur qui explique le faible nombre de projets pour lesquels Télé-Métropole et le secteur privé ont collaboré jusqu'à ce jour et qui constitue, encore aujourd'hui, un écueil au développement de relations plus suivies entre eux.

De façon générale, je crois que si les télédiffuseurs privés et publics s'engageaient financièrement et créativement dans le développement (idéation, scénarisation, réécriture) des projets produits en collaboration avec le secteur privé et destinés prioritairement à la télévision, de meilleures relations pourraient s'instaurer entre eux et les producteurs indépendants.

Tableau 11

Ventilation des investissements dans les productions québécoises soutenues par la Société générale du cinéma du Québec (février 1984 à février 1985)[1]

	$	%
Entreprise privée de production	1 689 027	12,8
Téléfilm Canada	4 167 238	31,6
Société générale du cinéma du Québec	2 866 280	21,7
Radio-Canada	1 825 553	13,8
Radio-Québec	345 423	2,6
Télédiffuseurs privés	20 000	0,2
Investisseurs privés et différés	358 623	2,8
Investisseurs étrangers	1 706 224	12,9
Gouvernement et agences gouvernementales	220 500	1,6
	13 198 868	100 %

1. Contrats signés seulement
   Nombre de projets: 25 sur 50 acceptés

Tableau 12

Ventilation des investissements dans les productions soutenues par Téléfilm Canada (juillet 1983 à juillet 1984)

	Francophone	%	Anglophone	%
Nombre de projets	46	43	60	57
Nombre d'heures	160	45,6	191	54,4
Devis totaux	64 848 910 $	40,8	93 735 361 $	59,2
Étranger	20 493 158 $	31,6	23 013 630 $	24,6
Téléfilm	14 015 974 $	21,6	29 563 769 $	31,6
Autres	6 462 843 $	9,9	5 572 948 $	5,9
TV publiques	5 775 172 $	8,9	12 758 631 $	13,6
Producteur[1]	4 822 123 $	7,4	6 724 878 $	7,1
Société générale du cinéma	3 500 675 $	5,4	nil	0
TV payantes	2 585 000 $	3,9	576 700 $	,6
Subvention	1 819 365 $	2,8	367 000 $	,3
TV privées	1 646 000 $	2,6	2 818 970 $	,3
Commandites	958 000 $	1,5	850 000 $	,9
TV éducatives	882 000 $	1,3	355 000 $	,3
Distributeur	848 600 $	1,3	1 758 035 $	1,9
Office national du film	620 000 $	,9	1 525 583 $	1,6
Privé	420 000 $	,6	4 849 960 $	5,1
Différé	nil	0	3 000 257 $	3,2

1. Cette rubrique recouvre tous les frais différés dans les projets francophones tandis que les frais différés et l'investissement "cash" du producteur sont inscrits distinctement pour les projets anglophones.

LISTE DES ÉTUDES CONTRIBUTIVES AU RAPPORT SUR L'AVENIR DE LA TÉLÉVISION FRANCOPHONE. DISPONIBLES À LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS DU MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC. JEAN SAVARD : 1-418-643-1529

Le doublage (Michèle Lagueux et Danielle Charron)

Les organismes d'aide à la production télévisuelle : Description et évaluation (Réal Gauthier)

La situation de la télévision francophone : Compte rendu des consultations des spécialistes en télévision (Gisèle Simard et Monique Caron-Bouchard)

Les goûts et les besoins des téléspectateurs : Compte rendu des consultations de groupes de téléspectateurs (Gisèle Simard et Monique Caron-Bouchard)

Étude sommaire du projet de règlement sur la télédistribution et la télévision par abonnement (Mireille Beaudet et Pierre Trudel)

Évolution récente de la câblodistribution au Québec : Télévision payante, canaux spécialisés, concurrence et infrastructures de redistribution (Claire Dussault, Henri Dupond et Jean-Pierre Pelletier)

Évolution de l'industrie de la production cinématographique indépendante (Michel Houle)

Le marché de la publicité télévisuelle au Québec : Estimations des recettes et prévisions pour 1985-1990 (Robert Gosselin, Hamid Baghdadi et Guy Rivest)

Économie de l'industrie de la télévision privée au Québec (Claude Garon)

Les Québécois francophones et l'écoute de la télévision (Christine Eddie)

Programmations francophones et anglophones : Le jeu de la concurrence (Christine Eddie)

La télévision francophone au Québec : Structure, comportement et performance (Alain Lapointe)

Évolution des exportations, des importations et des coproductions (Michèle Lagueux)

Portrait de l'industrie de la câblodistribution (Jean-Marc Veilleux)

Importance de la télévision au Québec (Céline Perron)

Les Québécois francophones et l'écoute de la télévision de langue anglaise : 1976-1984 (Luc Giroux et André H. Caron)